

# Recul de l'activité en 2025 dans un contexte marqué par la forte concurrence, les incertitudes politiques et l'atonie des commandes publiques

Après un recul en 2024, le chiffre d'affaires généré par le secteur du bâtiment-travaux publics a diminué en 2025. Néanmoins l'activité a progressé en volume. Au second semestre, le second œuvre a rebondi après un premier semestre décevant. Le gros œuvre a également progressé mais dans une moindre mesure, pénalisé par la construction de maisons individuelles. Les travaux publics ont été en repli en fin d'année suite à la faiblesse des commandes publiques. Les difficultés rencontrées par les professionnels de la construction sont liées à plusieurs facteurs, notamment le manque de stabilité politique et les taux d'intérêt bancaires encore élevés, réduisant l'accès au crédit immobilier.

### Pas de reprise dans le secteur de la construction dans un contexte qui reste difficile

En 2025, malgré un début d'année maussade, les soldes d'opinion sur les volumes des chefs d'entreprise exerçant leur activité dans la construction ont légèrement progressé ► **figure 1**. Cependant l'activité a baissé en **valeur** dans le gros œuvre et les travaux publics du fait de diminutions régulières des prix. Le gros œuvre progresse peu en **volume**, avec notamment des alternances de chutes et de rebonds mensuels dans la construction de maisons individuelles. Les travaux publics ont continué de s'essouffler jusqu'à basculer dans le négatif au quatrième trimestre. À l'inverse, le second œuvre est en croissance en volume et en valeur.

Le bâtiment a rebondi au second semestre après une première moitié d'année de croissance ralentie, dans le second œuvre ainsi que dans le gros œuvre dans une moindre mesure. Pour le gros œuvre, la hausse d'activité est liée au dynamisme des travaux de maçonnerie générale. En revanche, les variations du sous-secteur de la construction de maisons individuelles sont erratiques d'un mois sur l'autre en fonction des déblocages de dossiers. Avec la baisse régulière des tarifs des constructions et des travaux de maçonnerie, les chiffres d'affaires sont en baisse. Les travaux publics ont glissé vers la contraction en fin d'année du fait de la baisse des commandes publiques.

Les professionnels de la construction mettent en avant plusieurs facteurs pour expliquer leurs difficultés : le manque de stabilité politique et la défiance qui l'accompagne, des dispositifs réformés comme « MaPrimeRénov' » affectant le marché de l'isolation ou encore d'autres dispositifs qui semblent être mal adaptés. Les professionnels de la construction soulignent également une confiance érodée portant sur le devenir de la filière, le niveau élevé des taux d'intérêt bancaires des crédits immobiliers, des délais de

paiement de plus en plus élevés sur de gros dossiers, la concurrence accrue avec des baisses de prix de vente dans le gros œuvre et travaux publics.

L'opinion sur les carnets de commandes s'est redressée en janvier 2025. Ce rebond s'est globalement maintenu par la suite : qualifiée de tout juste correcte par les chefs d'entreprise interrogés fin 2023 et fin 2024, cette opinion est jugée satisfaisante en fin d'année 2025 ► **figure 2**.

### De fortes incertitudes sur l'avenir qui évoluent en sentiment d'insécurité

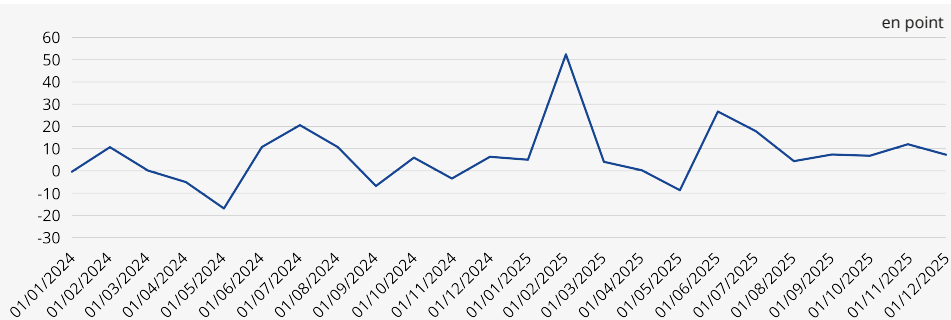
Dans le gros œuvre, une forte concurrence amène depuis la fin d'année 2023 des baisses de tarifications, inférieures à leur niveau d'il y a un an. Depuis l'été 2024, les travaux publics suivent cette tendance. Le secteur du bâtiment cherche à augmenter les volumes en diminuant les prix. Ceci n'est pas sans risque pour de nombreux acteurs du secteur.

Une hausse du chiffre d'affaires de 1,3 % est attendue pour 2026 (**Pour comprendre**), après -2,3 % en 2025, grâce à un rebond dans le gros œuvre (+5,4 %), la croissance dans le second œuvre resterait soutenue (+1,1 %) et les travaux publics seraient en plus forte baisse (-3,3 %). Les effectifs du BTP diminueraient de 0,2 % : +0,4 % dans le second œuvre, -1,8 % dans le gros œuvre, -0,6 % dans les travaux publics. Les investissements seraient stables en 2026.

La situation politique incertaine en France suscite des inquiétudes. Pour certains intervenants, l'atonie des commandes des pouvoirs publics pourrait durer jusqu'en 2027. Le manque de visibilité et les difficultés rencontrées par la filière du bâtiment génèrent de l'inquiétude et un sentiment d'insécurité sur son avenir. ●

David Hueber (Banque de France)

## ► 1. Soldes d'opinion sur l'évolution de la production dans le bâtiment

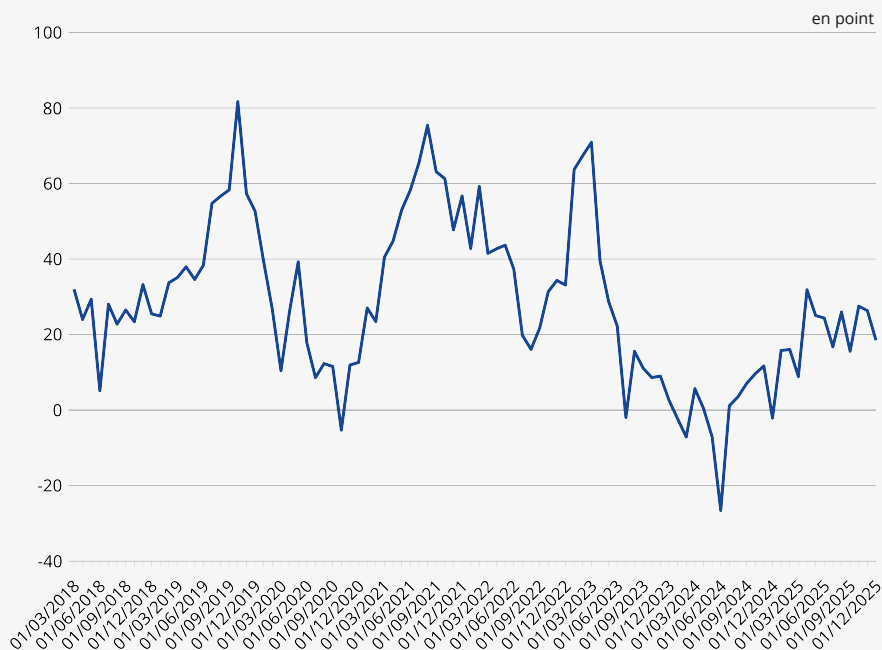


**Note :** Le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré une hausse de l'activité et celles ayant déclaré une baisse au cours du mois passé. En évolution, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une hausse (baisse). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -30 et +60. Pour décembre 2025, le solde d'opinion s'établit à 7,3 points dans le bâtiment. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**Champ :** Échantillon des entreprises du bâtiment de la région Centre-Val de Loire.

**Source :** Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France (2024-2025).

## ► 2. Soldes d'opinion sur l'état des carnets de commande des entreprises du bâtiment



**Note :** Le solde d'opinion sur la situation des carnets de commande mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau des carnets de commande considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus (en-dessous) de la normale. Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -10 et +85. Pour décembre 2025, le solde d'opinion s'établit à 18,49 points. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**Champ :** Échantillon des entreprises du bâtiment de la région Centre-Val de Loire.

**Source :** Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France (2024-2025).

### ► Pour comprendre

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France retrace l'activité dans l'industrie et le bâtiment. La collecte est effectuée par les succursales du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8 500 entreprises ou établissements (dont 375 pour la région Centre-Val de Loire). Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, puis traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur plusieurs variables (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs, etc.), au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent. Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Les répondants précisent par ailleurs s'ils jugent l'évolution « conforme pour l'entreprise » (c'est-à-dire à un niveau attendu ou en ligne avec une normalité pour l'entreprise et en lien avec les attentes). Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ». S'agissant de l'état des carnets de commandes, les réponses sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations, par rapport à un niveau jugé normal par le chef d'entreprise sur la période considérée. Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. À divers niveaux de regroupement, les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « soldes d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières.

### ► Définitions

**En volume :** Nombre de chantiers, quantité de matériaux et/ou matériels.

**En valeur :** Chiffres d'affaires des entreprises.

### ► Pour en savoir plus

- Tendances régionales – Centre-Val de Loire - Décembre 2025 | Banque de France.
- Les entreprises en Centre-Val-de-Loire - Bilan 2025 et Perspectives 2026 | Banque de France.